



SI d'adduction d'eau de l'agglomération beauvaisienne (Siren : 200088334)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Beauvais
Arrondissement	Beauvais
Département	Oise
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	18/01/2019
Date d'effet	01/02/2019

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Philippe VAN WALLEGHEM

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	207-209 Rue de Notre-Dame du Thil
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60000 BEAUVAIS
Téléphone	03 44 48 56 02
Fax	03 44 48 14 74
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires et fiscalisées des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	40 281
Densité moyenne	69,30

## Périmètres

Nombre total de membres : 43

- Dont 41 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Achy (216000026)	411
60	Blicourt (216000778)	364
60	Bonnières (216000844)	190
60	Buicourt (216001149)	149
60	Crillon (216001792)	508
60	Ernemont-Boutavent (216002121)	196
60	Escames (216002154)	221
60	Fontaine-Lavaganne (216002402)	512
60	Fontenay-Torcy (216002428)	148
60	Gerberoy (216002683)	84
60	Glatigny (216002725)	219
60	Grémévillers (216002857)	486
60	Hannaches (216002931)	137
60	Hanvoile (216002956)	664
60	Haucourt (216002980)	137
60	Haute-Épine (216003012)	280
60	Hécourt (216003038)	156
60	Hétomesnil (216003111)	336
60	Lachapelle-sous-Gerberoy (216003327)	156
60	La Neuville-sur-Oudeuil (216004531)	322
60	La Neuville-Vault (216004556)	210
60	Lihus (216003624)	430
60	Loueuse (216003681)	158
60	Marseille-en-Beauvaisis (216003830)	1 457
60	Martincourt (216003848)	142
60	Morvillers (216004309)	507
60	Omécourt (216004705)	209
60	Oudeuil (216004788)	298
60	Pisseleu (216004879)	525
60	Prévillers (216005082)	247
60	Rothois (216005447)	227
60	Roy-Boissy (216005512)	329
60	Saint-Arnoult (216005603)	203
60	Saint-Deniscourt (216005652)	83
60	Saint-Omer-en-Chaussée (216005835)	1 268
60	Saint-Quentin-des-Prés (216005876)	285
60	Songeons (216006148)	1 028

60	Sully (216006155)	171
60	Villers-sur-Bonnières (216006791)	153
60	Vrocourt (216006874)	35
60	Wambeze (216006890)	169

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
60	CA du Beauvaisis (200067999)	CA
60	CC du Pays de Bray (246000913)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Compétences liées à l'adduction d'eau potable. Le SIEAB, en sa qualité d'autorité organisatrice, exerce obligatoirement pour tous les adhérents, les services suivants : La production d'eau potable, avec la protection et la préservation de la ressource en eau potable, ceci incluant les opérations de traitement de l'eau pour la rendre potable, L'organisation du service de distribution d'eau potable sur le territoire des communes adhérentes, La réalisation des travaux de renforcement des zones actuellement desservies et d'extension des réseaux, Le renouvellement des réseaux et des matériels de pompage, de traitement, de régulation, La réalisation des travaux de constructions, d'aménagements et d'entretien des ouvrages destinés à la distribution de l'eau potable, L'achat et la vente d'eau à des collectivités non adhérentes au syndicat, La réalisation des travaux nécessaires à la sécurisation de toutes les installations liées à la production, au traitement et à la distribution pour limiter les aléas liés à la qualité de la ressource et/ou à la quantité d'eau disponible dans la ressource, L'établissement du schéma de distribution d'eau potable. Il peut, par ailleurs, décider de confier à un délégué la gestion ou l'exploitation de toute ou partie des services énumérés ci-dessus.</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>Autres</p> <p>- Service public de défense extérieure contre l'incendie</p> <p><i>Compétences liées à la défense incendie : (la prévention incendie est une attribution de police propre au maire et la commune est responsable du contrôle et de l'entretien des équipements incendie.) Toutefois, comme bon nombre de ces équipements sont alimentés par le réseau d'eau et pour éviter un suréquipement en réseau, le SIEAB assure : 1/ jusqu'au 31 décembre 2019 "finalisation des opérations de mise en conformité en maîtrise d'ouvrage déléguée" 2/ du 1er janvier 2020 au 30 juin 2025 "le contrôle, l'entretien et le renouvellement des dispositifs de lutte contre l'incendie installés sur le réseau d'eau potable bornes incendie ou bornes d'aspiration, permettant le puisage de l'eau dans le milieu naturel, les mares, les bâches ou les citernes de stockages". "chaque année, chaque commune se verra remettre par le syndicat ou son délégué, un rapport sur les essais de pression et de débits réalisés sur chaque borne ou poteau, ainsi que sur la conformité des dispositifs de lutte contre l'incendie, rapport qui fera l'objet d'une communication obligatoire au conseil municipal". "l'assurance en responsabilité civile tous les ouvrages liés à la défense incendie : bornes, prises d'eau, citernes, bâches de stockage, incombera toujours aux communes". "cette compétence dans le domaine de l'incendie fera toujours l'objet d'un budget annexe car ce n'est pas un service commercial". "au-delà du 1er juillet 2025, la totalité de la compétence incendie sera exercée directement par les communes".</i></p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)